

Réf: Dossier 425291

Avis de constitution

SOCIETE « ETS BILAL ET LES ARTISANTS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE
9e TRANCHE, Lot 1935, Ilot 165

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS BILAL ET LES ARTISANTS »

Objet :
-MENUISERIE
-TAPISSERIE
-FERRONNERIE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY, ANGRE
9e TRANCHE, Lot 1935, Ilot 165

Dirigeant(s) M KONE KASSIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06571 du 16/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79483/GTCA/RC/2025 du 16/12/2025

